

Atlas des orchidées du département des Vosges



Lorraine - Alsace

Hervé Parmentelat
Cartographe SFO
pour le département des Vosges

Atlas des orchidées du département des Vosges





Hervé Parmentelat

Cartographe SFO
pour le département des Vosges



Lorraine - Alsace

Sommaire

Avant-propos	p. 5
	
<u>Première partie :</u> Réflexions sur le « trou des Vosges »	p. 7
	
<u>Deuxième partie :</u> Considérations générales sur la répartition des orchidées des Vosges	p. 11
	
<u>Troisième partie :</u> Références historiques de la botanique du département des Vosges, par Henri Mathé	p. 19
	
<u>Quatrième partie :</u> Monographies des 40 espèces du département des Vosges	P. 23
<i>Anacamptis morio</i>	p. 24
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	p. 27
<i>Cephalanthera damasonium</i>	p. 30
<i>Cephalanthera longifolia</i>	p. 33
<i>Cephalanthera rubra</i>	p. 36
<i>Coeloglossum viride</i>	p. 39
<i>Corallorhiza trifida</i>	p. 42
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	p. 45
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	p. 48
<i>Dactylorhiza maculata</i>	p. 51
<i>Dactylorhiza majalis</i>	p. 54
<i>Dactylorhiza parvimajalis</i>	p. 57
<i>Epipactis atrorubens</i>	p. 60
<i>Epipactis helleborine</i>	p. 63
<i>Epipactis leptochila</i>	p. 67
<i>Epipactis muelleri</i>	p. 70

<i>Epipactis palustris</i>	p. 73
<i>Epipactis purpurata</i>	p. 76
<i>Goodyera repens</i>	p. 79
<i>Gymnadenia conopsea</i>	p. 82
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	p. 85
<i>Hammarbya paludosa</i>	p. 88
<i>Himantoglossum hircinum</i>	p. 91
<i>Limodorum abortivum</i>	p. 94
<i>Neottia cordata</i>	p. 97
<i>Neottia nidus-avis</i>	p. 100
<i>Neottia ovata</i>	p. 103
<i>Ophrys apifera</i>	p. 106
<i>Ophrys araneola</i>	p. 109
<i>Ophrys fuciflora</i>	p. 112
<i>Ophrys insectifera</i>	p. 115
<i>Orchis anthropophora</i>	p. 118
<i>Orchis mascula</i>	p. 121
<i>Orchis militaris</i>	p. 124
<i>Orchis purpurea</i>	p. 127
<i>Platanthera bifolia</i>	p. 130
<i>Platanthera chlorantha</i>	p. 133
<i>Pseudorchis albida</i>	p. 136
<i>Spiranthes spiralis</i>	p. 139
<i>Trausteinera globosa</i>	p. 142



Cinquième partie :

Espèces disparues, à chercher et retrouver	p. 147
---	---------------



Conclusion : menaces, protection et prospections	p. 153
---	---------------



Éléments bibliographiques	p. 156
----------------------------------	---------------



Annexe : carte des communes du département des Vosges	p. 158
--	---------------

Avant-propos

Le premier Atlas des orchidées du département des Vosges est construit à partir de la base de données qui m'a été confiée, en tant que cartographe de la Société française d'orchidophilie. Ces connaissances s'appuient sur un socle, à savoir le travail mené par mon prédécesseur, Olivier Sévéléder, que je remercie vivement pour la tâche accomplie, avant que je lui succède, il y a maintenant cinq ans. Progressivement, la base de données s'est enrichie, grâce à de nombreuses journées de prospections et de vérifications, mais aussi et surtout grâce à celles et ceux qui me font confiance et qui n'hésitent pas à m'informer régulièrement de leurs observations.

Je voudrais remercier : Marius Antoine, Mickaël Arnould, Rémi Baille, Jean-Nicolas Claudel, Vincent Coiffier (hélas décédé en 2017), Arthur Collas, Pierre Dardaine, Gérard Gawrysiak, Roger Hecketsweiler, Didier Heinrich, Thibaut Hingray, Danièle Izillio, Théo Louis, Christelle Mathieu, Éric Mouchot, Patrick Pitois, Jean-Christophe Ragué, Alain Rapenne, Michel Rohmer, Viviane Souvay, ainsi que celles et ceux qui saisissent leur observations sur *Orchisauvage*, le site collaboratif de collecte et de partage d'observations d'orchidées de la Société française d'orchidophilie.

J'espère n'avoir oublié personne, car il est important de rappeler ici de manière forte qu'un cartographe n'est pas en mesure de travailler efficacement s'il est seul à sa tâche. Le territoire couvert par un département est vaste et il est impossible de le quadriller de façon méthodique sans l'aide des orchidophiles de la région, sans ce réseau mêlant amateurs, passionnés et acteurs de la protection de l'environnement. Tout le monde est en mesure de contribuer à ce travail de recensement et *in fine* de sauvegarde. Toutes les observations sont utiles, même celles d'une listère à feuilles ovales ou d'un orchis mâle ! À la lecture des cartes qui suivent, vous constaterez que certaines espèces dites « courantes » ne le sont pas forcément. Et l'exemple de *Neottia ovata* n'a pas été choisi au hasard.

J'aimerais saluer également mes amis cartographes de la SFOLA, Hervé Jacqmin, (Meurthe-et-Moselle), Alain Pierné (Alsace) et Monique Guesné (Meuse). Échanges, partages, prospections, autant d'activités qui nourrissent notre passion et qui contribuent à faire avancer la cause que nous défendons, à savoir la connaissance et la protection des orchidées sauvages de nos régions.

Merci infiniment à Jacques Bry, cartographe SFO de Rhône-Alpes, pour son aide technique indispensable à la réalisation de ce travail. Le kit de cartographie qu'il a mis au point, qu'il continue de développer et qu'il met gracieusement à la disposition des cartographes de la SFO est un outil de grande valeur. La plupart des cartes qui figurent dans cet atlas ont été réalisées grâce à ce kit.

Enfin, je voudrais remercier très chaleureusement Henri Mathé. Son aide concernant notamment l'histoire botanique du département, ses relectures et ses conseils avisés ont été extrêmement précieux.

L'intérêt que je porte aux orchidées et aux Vosges ne date pas de « ma prise de fonction » de cartographe. J'ai découvert les orchidées il y a plus de 20 ans, lorsque j'arpentais, durant mes études de géographie, qui ont d'ailleurs fortement contribué à mon amour des paysages et des cartes, les côtes de Lorraine entre Pont-à-Mousson et Arnaville. J'ai l'habitude de dire que je suis tombé à genoux devant un *Ophrys fuciflora* et que je ne me suis jamais relevé... Quant à « mes Vosges » pour lesquelles j'ai déjà beaucoup écrit, j'y suis né, j'y habite et elles m'habitent. Elles nourrissent mon âme depuis toujours...



Orchis mascula

Xonrupt-Longemer, 27 avril 2017

Première partie : Réflexions sur le « trou des Vosges »

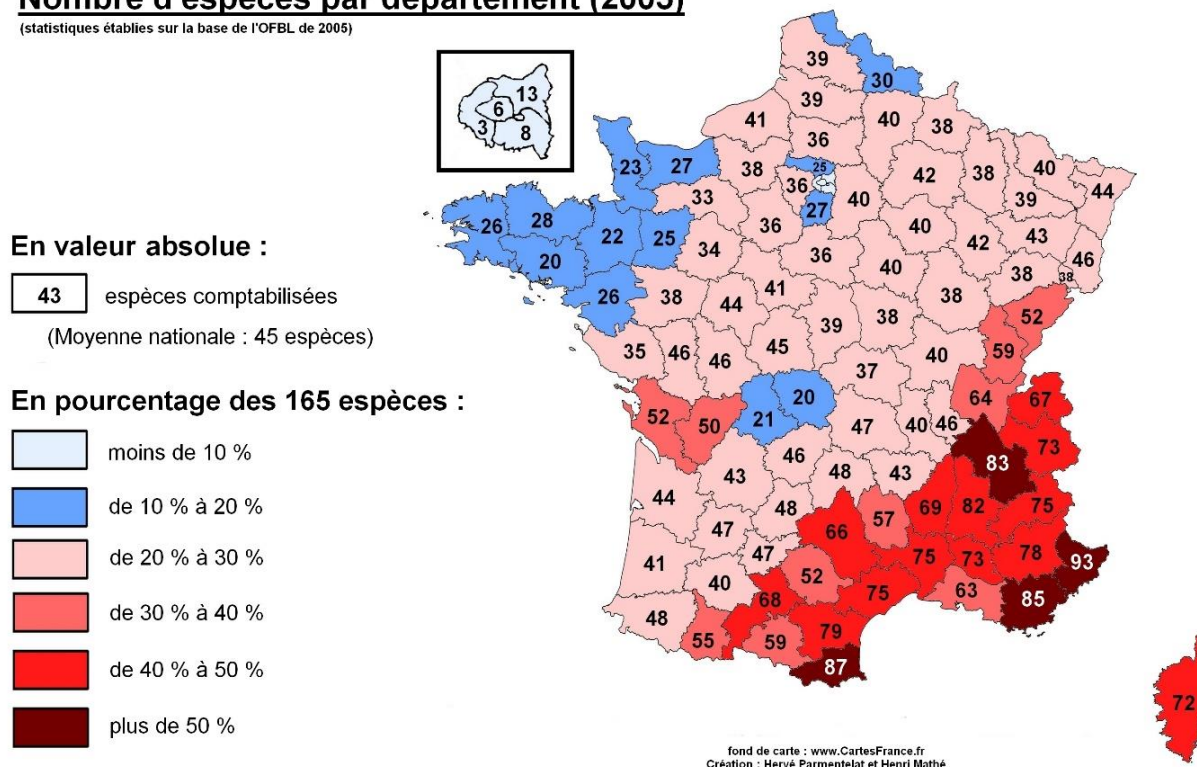
La lecture de l'*Atlas des orchidées de France* montre que le département des Vosges a prêté son nom à une zone peu favorable aux orchidées : le « trou des Vosges » ! Voici ce qu'écrivaient les auteurs en 2010 : « Sur beaucoup de cartes il apparaît une zone très pauvre qui correspond à une très grande partie du département des Vosges, à l'extrême sud-est de la Meurthe-et-Moselle et au nord de la Saône-et-Loire. Une zone périphérique à ce « trou des Vosges » un peu plus riche s'étend au nord-ouest et à l'ouest. Une première interprétation est que cette lacune correspond aux Vosges cristallines et aux affleurements des grès du Trias inférieur. La comparaison avec la carte géologique montre que cette hypothèse ne tient pas : cette zone pauvre coïncide avec cette des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et la partie cristalline de ces départements montre une densité convenable d'orchidées ».

Ce jugement défavorable à l'égard des orchidées du département des Vosges mérite d'être confronté aux données statistiques disponibles. Dans un premier temps, un examen de la carte de répartition générale des orchidées sur l'ensemble du territoire métropolitain, publiée dans l'Atlas susnommé, fait apparaître des « trous » bien plus visibles dans d'autres régions (forêt des Landes, Massif armoricain, Limousin...). De fait, c'est là que l'on trouve les départements les plus pauvres en orchidées, hors région parisienne.

En effet, le nombre d'espèces d'orchidées des Vosges (40 en 2018) est loin d'être faible au regard de nombreux autres départements. En 1987, P. Jacquet y recensait 42 espèces sur les 107 étudiées, plaçant ainsi le département dans la moyenne française (39). La carte ci-dessous présente le nombre d'espèces par département à partir des données recueillies dans *Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg* paru en 2005.

Nombre d'espèces par département (2005)

(statistiques établies sur la base de l'OFBL de 2005)

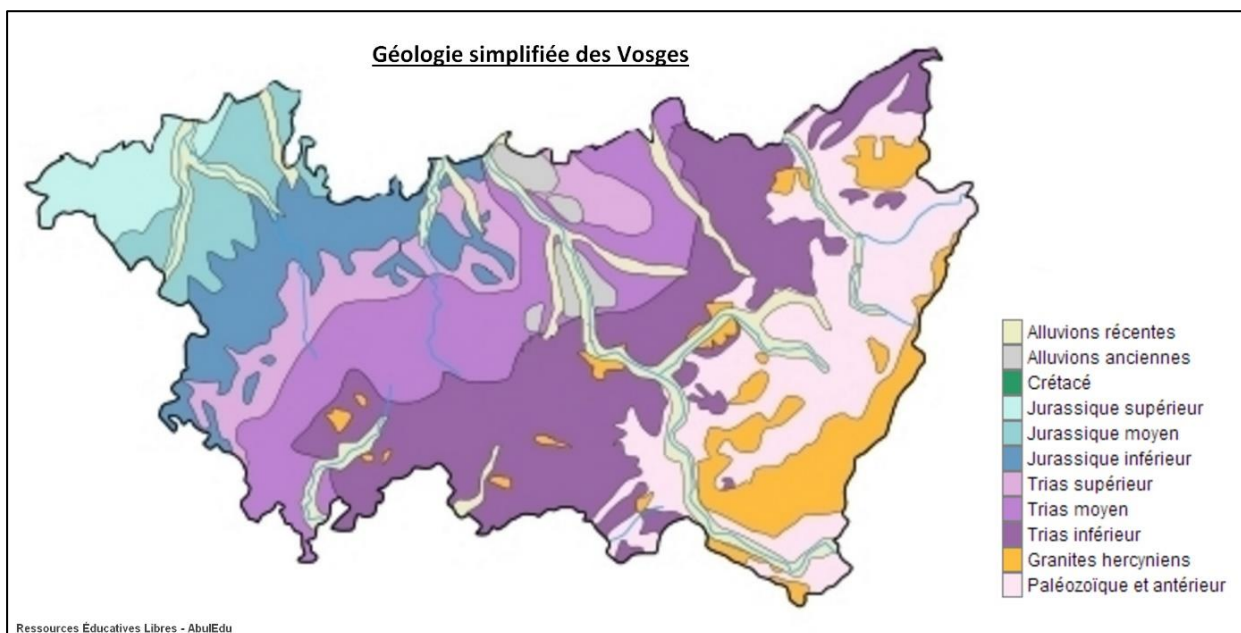


(...)

Deuxième partie : Considérations générales sur la répartition des orchidées des Vosges

1. L'histoire géologique et géomorphologique comme fondement de la répartition des orchidées vosgiennes

Le département des Vosges est particulièrement contrasté sur un plan géologique et géomorphologique. Les substrats variés et une histoire géologique mouvementée sont à l'origine de paysages diversifiés.



Les matériaux qui constituent le Massif vosgien sont anciens, issus de ce que les géologues appellent le socle hercynien. À l'Ère primaire, s'est érigé un vaste massif montagneux dont il ne reste aujourd'hui que quelques lambeaux qui forment une partie du paysage breton (le Massif armoricain), auvergnat (le Massif central) mais aussi vosgien. Ces matériaux ont été recouverts au Trias (premiers temps de l'Ère secondaire) par des sédiments piégés dans une vaste cuvette, dite germanique, qui recouvrait alors l'ensemble de la Lorraine et de l'Alsace. Formant une couche épaisse de 200 à 400 mètres, ces sédiments ont donné naissance aux grès vosgiens. À la fin du Trias, ce sont les grès du Bundsandstein, les calcaires durs et résistants du Muschelkalk et les argiles tendres du Keuper qui se déposent, formant une couche épaisse de 200 à 300 mètres.

Au Jurassique (deuxième période de l'Ère secondaire), la cuvette germanique se décale vers l'ouest, s'affaisse sur elle-même et donne naissance à un vaste bassin recouvert à son tour de sédiments marins : le Bassin parisien. Se déposent ainsi des alternances de roches dures et de roches tendres qui se superposent en couches concentriques.

Au tertiaire, de vastes mouvements tectoniques donnent naissance à la chaîne alpine. Ces gigantesques forces orogéniques affectent également les zones périphériques telles que la vieille plaine hercynienne qui se soulève, et donne naissance à un massif dissymétrique, davantage relevé au sud, au voisinage de la chaîne alpine. Ces vieux matériaux rigides se fracturent en même temps qu'ils se soulèvent et que leur centre s'effondre, formant ainsi le fossé rhénan (plaine

(...)

Troisième partie : Références historiques de la botanique du département des Vosges - par Henri Mathé

En tant que partie méridionale de la province de Lorraine, le département des Vosges est en principe concerné par les ouvrages de botanique consacrés à cette province au cours du XVIII^{ème} siècle et au tout début du XIX^{ème}. Ils ne sont pas légion et l'on ne peut guère citer que les travaux de Pierre-Joseph Buc'hoz (Tournefortius lotharingiae, 1763) et de Pierre-Rémi Willemet (Phytographie encyclopédique, 1805).

Comme le département des Vosges n'a été créé qu'en 1790 et que les deux auteurs cités utilisaient très probablement le terme « Vosges » pour désigner l'ensemble du Massif, les stations strictement vosgiennes de plantes dans leurs deux ouvrages sont très rares ou impossibles à certifier. Outre le fait qu'il n'utilise pas la nomenclature linéenne, Buc'hoz ne fournit que des indications vagues de lieux, dont très peu font clairement référence aux Vosges :

Orchis mascula : « Sur le chemin qui conduit de Bayon au village de Chamagne, à une lieue de Charmes »

Traunsteinera globosa : « On en trouve dans presque tous les prés des Vosges »

Gymnadenia conopsea ? : « Cette plante se trouve dans les Vosges »

Willemet quant à lui, en tant qu'apothicaire, s'intéresse surtout aux « vertus » des plantes et se contente de citer des biotopes, même s'il précise :

Orchis globosa : « Se trouve dans les prairies des Vosges »

Satyrion viride : « Se trouve dans les prairies humides des Vosges »

Ophrys corallorhiza : « Se trouve dans les endroits déserts des Vosges »

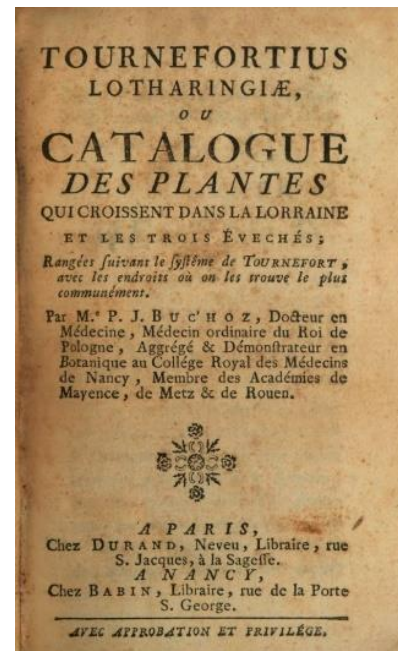
Cypripedium calceolus : « Se trouve dans les bois montagneux des Vosges »

Orchis biflora : « Cet Orquis du Cap, suivant l'assertion de M. le Docteur Deguerre, a été observé dans les Vosges, pas éloigné de Ramberviller » !

Toutes ces mentions sont pour le moins imprécises et sujettes à caution (la dernière plante citée est une orchidée d'Afrique du Sud nommée aujourd'hui *Disa biflora* !), autant au niveau de l'identité des plantes qu'à celui de leur localisation, et reflètent une grande méconnaissance floristique de cette contrée reculée de Lorraine. Ainsi qu'il est dit dans l'avant-propos de la publication de Berher en 1876 :

« La grande diversité des terrains du département des Vosges le mettait dans une position exceptionnellement favorable pour l'étude des plantes : il devait donc avoir aussi ses botanistes laborieux et persévérants. Cependant les historiens de la Lorraine ne nous disent que bien peu de chose de la flore vosgienne »

Il faut attendre 1836 et la publication des « Considérations générales sur la végétation spontanée des Vosges (Plantes phanérogames) » de Jean-Baptiste Mougeot pour avoir une vision



(...)

Quatrième partie : Monographies des 40 espèces du département des Vosges

L'atlas n'est pas un livre d'identification, ainsi les monographies ne proposent ni descriptions des plantes, ni mentions relatives à leur période de floraison. À cet égard, on peut compléter les informations présentes ici avec un ouvrage comme *À la découverte des Orchidées d'Alsace et de Lorraine* (Ed. Biotope, cf. bibliographie).

La nomenclature utilisée suit celle de l'*Atlas des Orchidées de France*.

Ce tableau présente les différentes catégories des Listes rouges définies par l'UICN :

EX		Éteint
EW		Éteint à l'état sauvage
RE		Éteint au niveau régional
CR		En danger critique d'extinction
CR*		Présumé disparu
EN		En danger
VU		Vulnérable
NT		Quasi menacé
LC		Préoccupation mineure
DD		Données insuffisantes
NA		Non applicable

Pour chaque taxon, un petit tableau récapitule son statut sur les listes rouges nationale et lorraine ainsi que les mesures de protection éventuelles qui lui sont attribuées.

Cet atlas a été élaboré à partir des **3 898** observations d'orchidées saisies dans la base de données de la SFO pour le département des Vosges au **1^{er} octobre 2018**.

Les cartes de répartition sont construites avec la projection Lambert 93.

Le maillage utilisé est un carré de 2,5 km sur 2,5 km.

Le fond de carte varie selon les espèces. Un fond géologique est parfois utilisé pour les espèces sensibles au substrat du sol, notamment les taxons inféodés au calcaire ou aux sols basiques.

L'année **2000** sert d'année de référence. Ainsi, les observations faites avant 2000 sont mentionnées par un **point bleu**, celles après 2000 par un **point rouge**.

Pour les espèces les plus courantes, c'est le nombre de stations par maille qui est mis en valeur et non les dates d'observations.

La carte de répartition par commune permet de mettre en valeur celles où l'espèce est présente ainsi que le nombre d'observations qui y ont été recensées. Pour une meilleure visibilité, le nom des communes n'y est pas apposé. Par contre, en annexe, une carte construite sur une double page (p. 158-159) permet de visionner les 514 communes du département.

L'histogramme de répartition en fonction de l'altitude offre un point de vue particulier sur la répartition des plantes dans un département où le relief est varié.

Pour chacune des espèces, figurent la liste des communes où elle est présente, les secteurs où elle est à rechercher, les mentions historiques ainsi que des informations concernant les hybrides.

Ophrys apifera

Hudson 1762

Ophrys abeille

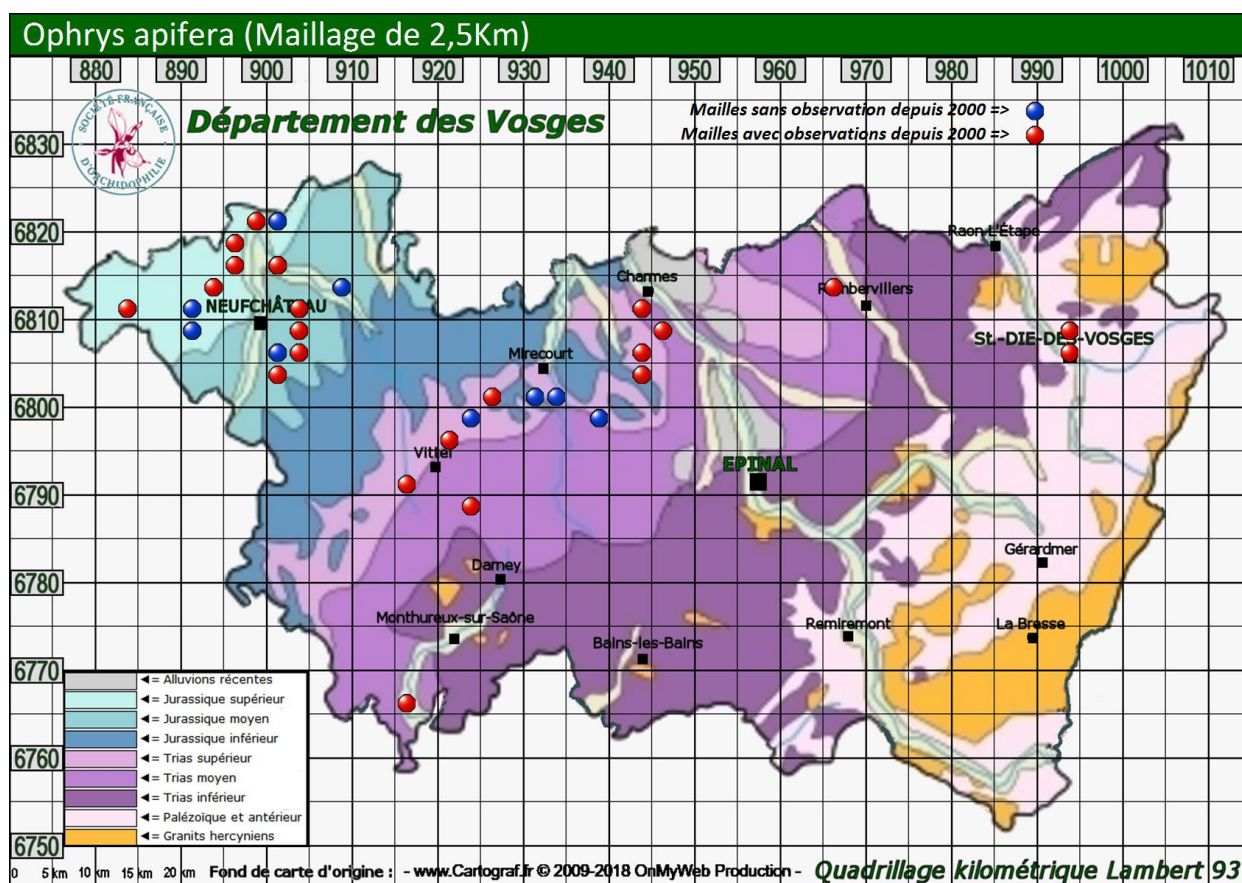
Protection nationale	Protection en Lorraine	Liste rouge nationale	Liste rouge en Lorraine
Non	Dép. 54	LC	LC

Cette espèce présente une floraison sporadique et sa durée de vie est relativement courte, en général 3 à 4 années maximum, aussi est-il difficile de faire des suivis de population. Elle apprécie les pelouses calcaires mais aussi les prairies, les talus, les friches et les bords de route où elle accompagne souvent *Anacamptis pyramidalis* en tant que plante pionnière et colonisatrice.

À noter que, comme tous les *Ophrys*, cette espèce est protégée en Meurthe-et-Moselle.

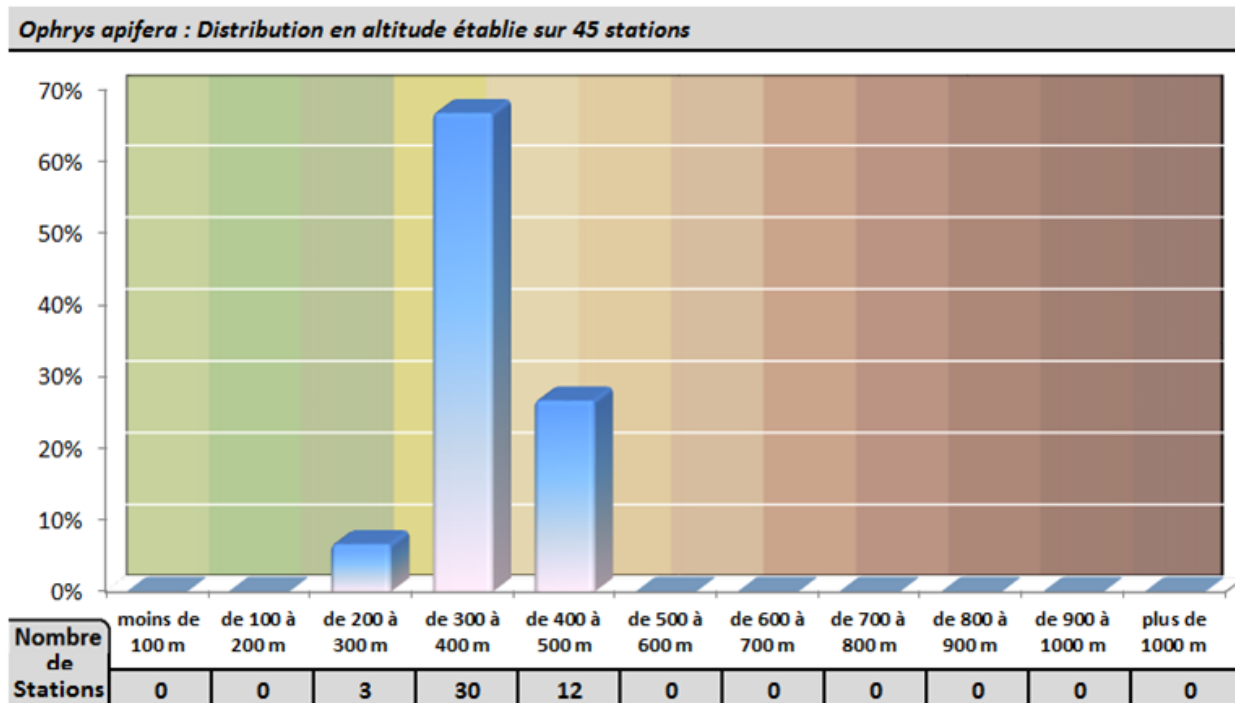


Saint-Dié-des-Vosges,
21 mai 2017



La répartition d'*Ophrys apifera* dans les Vosges suit les zones calcaires et les lignes de côtes. En montagne, les seules présences connues se situent sur les affleurements de dolomie autour de Saint-Dié-des-Vosges.

De nombreuses formes ont été observées dans le département, notamment les formes *aurita*, *curviflora* et *trollii* à Saint-Dié-des-Vosges, la forme *botteronii* à Vincey, la forme *bicolor* à Romont... Parent cite également la forme *botteronii* à Rollainville et à Villouxel, la forme *trollii* à Contrexéville.



Saint-Dié-des-Vosges, 25 mai 2015

En 2018, l'espèce est présente sur 31 communes à Attignéville, Bettegney-Saint-Brice, Bouzemont, Circourt-sur-Mouzon, Contrexéville, Coussey, Domjulien, Domrémy-la-Pucelle, Estrennes, Évaux-et-Ménil, Grand, Greux, Lironcourt, Madegney, Mattaincourt, Maxey-sur-Meuse, Midrevaux, Moncel-sur-Vair, Pargny-sous-Mureau, Remicourt, Rollainville, Romont, Saint-Dié-des-Vosges, Soulosse-sous-Saint-Élophé, They-sous-Montfort, Thuillières, Ubexy, Villouxel, Vincey, Vouzey et Vroville.

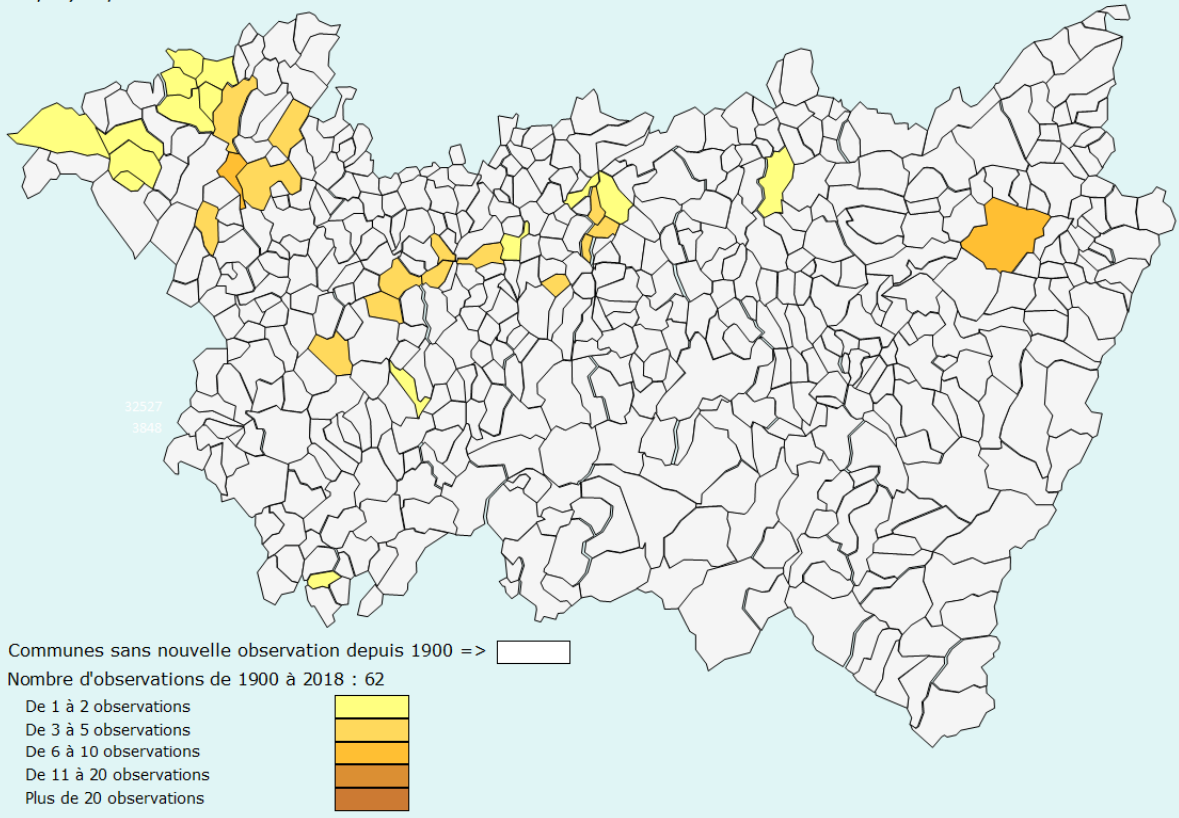
Elle est à rechercher sur la côte de Lorraine (calcaires du Muschelkalk) entre Darney et Épinal ainsi que vers Rambervillers.

Données anciennes : L'espèce est citée par Mougéot (1836) sur les « Coteaux herbeux, sur calcaire, à Mirecourt et Neufchâteau ».

Hybrides : L'hybride avec *Ophrys fuciflora* (*Ophrys ×albertiana*) a été observé dans les Vosges, notamment à Vincey.

Carte de répartition par commune dans les Vosges

Ophrys apifera



**forme *botteronii*,
Vincey, 8 juin 2016**



**forme *curviflora*, Saint-Dié-
des-Vosges, 27 mai 2015**



**forme *trollii*, Saint-Dié-des-
Vosges, 27 mai 2015**



**forme *aurita*,
Romont, 6 juin 2015**



**forme *bicolor*,
Romont, 30 mai 2014
- Photo Patrick Pitois -**

**Quelques formes
d'*Ophrys apifera* observées
dans les Vosges**

Cinquième partie : Espèces disparues, à chercher et retrouver

Anacamptis coriophora

(Linné) R. M. Bateman, Pridgeon & M. W. Chase 1997
Orchis punaise

Protection nationale	Protection en Lorraine	Liste rouge nationale	Liste rouge en Lorraine
Oui		VU	RE



**Griesbach-le-Bastberg (68),
8 juin 2013**

L'espèce apprécie les milieux ouverts, limoneux ou argileux, les prairies de fauche, fraîches et humides où elle côtoie parfois *Dactylorhiza majalis* et *Neotinea ustulata*.

Elle est en régression partout en France et les mentions lorraines datent toutes du XIX^{ème} siècle ! Autant dire que les chances de retrouver un jour l'espèce sont infimes, d'autant que les milieux susceptibles de l'abriter sont en régression constante...

Données anciennes : Mougeot (1836) la cite sur les prairies humides, sur les marnes rouges, à Épinal et Mirecourt. J.-C. Chapelier (1861) la cite à Dogneville (obs. de Guery d'après Berher 1876). Muller (2006) signale sa présence autrefois à Châtel-sur-Moselle, Dogneville, Épinal, Mirecourt.

Cypripedium calceolus

Linné 1753
Sabot de Vénus

Protection nationale	Protection en Lorraine	Liste rouge nationale	Liste rouge en Lorraine
Oui		VU	CR



**Choloy-Ménillot (54),
31 mai 2014**

L'espèce apprécie les habitats forestiers, de mi-ombre, dans les hêtraies, les chênaies-charmaies, sur sols calcaires.

Sa présence en Lorraine se limite aujourd'hui au Toulois. Elle y forma jadis des populations plus importantes, malheureusement victimes de pillages ou de cueillettes sévères.

Cette espèce emblématique est toujours présente en Haute-Marne, toute proche.

Données anciennes : Une observation assez récente, par un forestier, du côté de Domjulien n'a pas pu être vérifiée.

Sauf mentions contraires,
les textes et les photographies sont de l'auteur.

Ouvrage édité à compte d'auteur :

Hervé Parmentelat

411 Route du Blanc Ruxel

88400 Xonrupt-Longemer

herve.parmatelat@orange.fr

www.vosges-nature.net

N°ISBN : 978-2-9566272-0-3

©Hervé Parmentelat 2018



Numéro ISBN
978-2-9566272-0-3



25 euros